

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Lorraine**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CROUS LORRAINE**

- VU** le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L.221-2 à L.221-7,
- VU** le Code de l'Education, et notamment ses articles L.822-1 et suivants, et R.822-1 à R.822-34,
- VU** le Code Général de la fonction publique, créée par l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021,
- VU** le Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la Gestion budgétaire et comptable publique,
- VU** l'Arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires,
- VU** l'Arrêté du 26 janvier 2023, nommant Monsieur Frédéric LÉONARD, Directeur Général du Crous Lorraine à compter du 1<sup>er</sup> février 2023,
- VU** l'Arrêté du 18 novembre 2025,
- VU** la délégation de pouvoir accordée par le Conseil d'Administration du Crous Lorraine au Directeur Général du Crous Lorraine le 14 mars 2024,
- VU** le procès-verbal d'installation de Madame Sophie PIERRON, dans les fonctions de Directrice de la Direction de la Vie Etudiante du Crous Lorraine, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 : Action sociale**

Il est donné délégation à Madame Sophie PIERRON à l'effet de signer :

- tous documents concernant l'action sociale à destination des étudiants. Les décisions d'attribution des aides d'urgence dans la limite de 500 € par étudiant.

## **ARTICLE 2 :**

La présente décision qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2025, se substitue à toute autre décision de délégation de signature prise antérieurement. Les dispositions de la présente décision prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégué et du délégué.

## **ARTICLE 3 :**

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet du Crous Lorraine.

Fait à Nancy, en deux exemplaires, le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Le Directeur Général  
du Crous Lorraine  
**Frédéric LÉONARD**

Le Directeur de la Vie Etudiante  
du Crous Lorraine  
**Sophie PIERRON**